RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1993 B 01193
Numéro SIREN : 391 661 295
Nom ou dénomination : SA FRANCIS FAYOLLE

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2018 sous le numéro de dépôt 16514

16514

28 NOV. 2018

1 Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2017 Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	31/12/2016 Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1 292	(1 199)	92	114
Ecarts d'acquisition	29 796	(24 327)	5 469	4 165
Immobilisations corporelles	109 594	(74 078)	35 516	36 133
Immobilisations financières	2 060	-	2 060	4 070
Titres mis en équivalence	409	-	409	410
Total Actif Immobilisé	**143 151**	**(99 604)**	**43 547**	**44 892**
Stocks et en-cours	18 401	(24)	18 378	13 394
Clients et comptes rattachés	121 092	(461)	120 632	124 281
Impôts différés - actif	5 488	-	5 488	6 158
Autres créances et comptes de régularisation	14 036	(6)	14 030	10 957
Valeurs mobilières de placement	4 250	-	4 250	3 000
Disponibilités	40 812	-	40 812	31 815
Total Actif	**347 231**	**(100 095)**	**247 136**	**234 498**

(en milliers d'euros)	31/12/2017 Valeurs nettes	31/12/2016 Valeurs nettes
Capital	2 400	2 400
Réserves	65 537	65 514
Réserves de conversion groupe	(4 135)	(2 618)
Résultat de l'exercice	2 207	244
Total Capitaux Propres	**66 009**	**65 539**
Intérêts hors groupe	3 864	3 815
Provisions pour risques et charges	6 558	6 464
Emprunts et dettes financières	28 972	29 557
Impôts différés - passif	1 940	2 634
Fournisseurs et comptes rattachés	104 704	96 780
Autres dettes et comptes de régularisation	34 961	29 709
Total Passif	**247 136**	**234 498**

Certifié conforme à l'original

2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016 Publié	31/12/2016 Proforma
Chiffre d'affaires	391 295	338 126	338 118
Autres produits d'exploitation	8 827	11 229	12 014
Achats consommés	(301 608)	(299 860)	(263 043)
Charges de personnel	(77 848)	(35 858)	(71 577)
Autres charges d'exploitation	(2 854)	(2 346)	(2 347)
Impôts et taxes	(4 321)	(2 447)	(3 688)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(3 931)	(6 099)	(6 227)
Résultat d'exploitation	**9 562**	**2 744**	**3 250**
Charges et produits financiers	(289)	(153)	(179)
Résultat courant des sociétés intégrées	**9 272**	**2 591**	**3 071**
Charges et produits exceptionnels	(2 023)	575	124
Impôt sur les bénéfices	(3 143)	(1 368)	(1 347)
Résultat net des entreprises intégrées	**4 106**	**1 799**	**1 848**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	26	(270)	(270)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(715)	(876)	(876)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**3 417**	**653**	**702**
Intérêts minoritaires	(1 210)	(409)	(409)
Résultat net (part du groupe)	**2 207**	**244**	**293**
Résultat par action (€)	1,45	0,16	0,19

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net total des sociétés consolidées	3 417	653
Elimination des amortissements et provisions	6 798	7 155
Elimination de la variation des impôts différés	166	967
Elimination des plus ou moins values de cession	55	(1 268)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	(36)	270
Total marge brute d'autofinancement	**10 401**	**7 776**
Dividendes reçus des mises en équivalence	24	71
Variation du BFR lié à l'activité	9 573	(841)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	**19 997**	**7 006**
Acquisition d'immobilisations	(7 121)	(6 724)
Cession d'immobilisations	285	1 953
Incidence des variations de périmètre	(496)	(991)
Variation nette des placements court terme	2	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	**(7 330)**	**(5 762)**
Dividendes versés par la société mère	(205)	(402)
Dividendes versés aux minoritaires	(1 057)	(217)
Emissions d'emprunts	1 852	2 285
Remboursements d'emprunts	(3 008)	(3 388)
Subventions d'investissements reçues	47	-
Variation nette des concours bancaires	-	-
Flux net provenant du (affecté au) financement	**(2 371)**	**(1 723)**
Incidence de la variation des taux de change	(805)	634
Incidence des changements de principes comptables	-	(621)
Variation de trésorerie	**9 491**	**(467)**
Trésorerie d'ouverture	15 920	16 387
Trésorerie de clôture	25 411	15 920

4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

4.1 Présentation du groupe

La société SA FRANCIS FAYOLLE est une société anonyme de droit français qui est domiciliée, au 30 rue de l'Egalité à Soisy Sous Montmorency.

Pour la clôture au 31 décembre 2017, les comptes consolidés du Groupe FAYOLLE comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe FAYOLLE est une entreprise générale de Bâtiment et Travaux Publics intervenant en France et au Canada dans les services d'activités suivants : BTP, génie civil, assainissement et industries.

L'annexe présente un compte de résultat pro-forma de 12 mois pour l'exercice 2016 intégrant les sociétés Entreprise Fayolle de Travaux et Fayolle Désamiantage sur 12 mois.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2017, les faits marquants ont été les suivants :

- La liquidation des sociétés suivantes :
  - Ent Dejeu
  - SEP Maison A Feux Saint Brice
  - SEP Sarcelles
  - SEP Portes Du Vexin

- L'entrée dans le périmètre des sociétés suivantes :
  - Aubusson Bricolage
  - Allier Bricolage
  - SEP Sogea Issy Les Moulineaux
  - SEP Segex Refection Palais Bourbon
  - SEP Fayolle Sogea Bourget
  - SEP Sat Coll Ivry
  - SEP Sogea La Torche
  - SEP Fayolle Emissaire General Nord (EGN)

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés, telle que reprise dans le règlement 99-02 du 29 avril 1999, du Comité de la réglementation comptable (CRC), homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, et avec les principes de la septième directive européenne du 13 juin 1983 qui s'applique aux comptes consolidés, modifiée et amendée par la directive 2006/46 du 14 juin 2006.

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et de l'indépendance des exercices. Les comptes consolidés sont établis selon la méthode du coût historique.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe FAYOLLE se compose, au 31 décembre 2017, de 52 sociétés dont :

- 41 sociétés françaises (29 sociétés commerciales, 10 SEP et 2 SCI) ;
- 11 sociétés étrangères remontées dans le palier de sous- consolidation canadien.

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par le groupe FAYOLLE sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

5.2.2 Méthode de conversion

Les sociétés détenues n'ayant pas comme monnaie de référence l'euro sont consolidées selon la méthode du cours de clôture pour le bilan et selon le cours moyen pour le compte de résultat.

5.2.3 Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres. L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement (le 1er janvier 2016) le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

Ces écarts d'acquisition sont amortis d'après le business plan, sur des périodes déterminées, au cas par cas et la durée d'amortissement n'excéde pas 20 ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont reportés au résultat sur une durée de 15 ans maximum.

Si des changements significatifs défavorables interviennent dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, ils conduisent à un amortissement exceptionnel ou à la modification du plan d'amortissement. Si des changements significatifs favorables interviennent, ceux-ci conduisent à une modification du plan d'amortissement futur à l'exclusion de toute reprise d'amortissement.

Pour les acquisitions à compter du 1er janvier 2016, lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Pour cette raison, le Groupe n'amortit pas les nouveaux écarts d'acquisition.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui est irréversible. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables, telles un prix de cession figurant dans un accord de vente, un prix de marché de l'actif ou encore des transactions comparables récentes ; celle-ci est nette des frais de cession.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de son utilisation. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, en fonction des perspectives économiques. Le taux d'actualisation est un taux reflétant la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif dans la perspective d'utilisation de l'actif par l'entité.

5.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre 2017.

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les durées réelles d'utilisation en application des règlements CNC 2002-10 et 2004-06. Le différentiel entre les durées d'usage et les durées réelles est traité en amortissements dérogatoires dans les comptes sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Logiciel	1 an	L
Construction	10 à 40 ans	L
Intallation technique, mat. outillage	3 à 8 ans	L
Installations générales	8 à 10 ans	L
Matériel de transport	4 à 7 ans	L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L

5.3.2 Frais de recherche et développement

Non applicable dans le groupe.

5.3.3 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5.3.4 Crédit-bail

Les biens acquis en crédit-bail par les sociétés consolidées par intégration globale sont enregistrés en immobilisations et amortis. Leur financement est recalculé sur la durée des contrats.

5.3.5 Stocks

Les stocks de matières premières ont été évalués au prix d'achat. Les travaux en cours sont valorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

5.3.6 Conversion des éléments en devises

Les écarts de conversion comptabilisés dans les comptes sociaux sont retraités en consolidation en résultat financier.

5.3.7 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses, valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme, sous déduction des concours bancaires à court terme.

5.3.8 Provisions

Une provision est constituée lorsque le groupe à une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable, ou certain, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.
Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

5.3.9 Retraite et engagements assimilés

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2017.

Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation en provisions.

5.3.10 Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés, déterminés selon la méthode du report variable résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les impôts différés en France sont calculés au taux de :

- 25% pour les engagements de retraite ;
- 33% à 25% pour l'activation des déficits reportables, sur la base d'un tax planning.

En application du règlement CRC 99-02, l'ensemble des actifs et passifs d'impôt est comptabilisé sous réserve des tests annuels de dépréciation par rapport aux résultats futurs espérés qui peuvent conduire soit à susprendre une comptabilisation annuelle, soit à effectuer une provision complémentaire.

5.3.11 Résultat courant – résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reprend les événements ou opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

5.3.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

5.3.13 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

5.4 Méthodes préférentielles

5.4.1 Engagements de retraite

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

5.4.2 Opérations de location financement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.4.3 Enregistrement des produits à l'avancement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

6 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 5.2.1.

6.1 Liste des sociétés consolidées

Unités	Taux d'intérêt 2017	Taux de contrôle 2017	Méthode de conso.	Taux d'intérêt 2016	Taux de contrôle 2016	Méthode de conso.
SA F. FAYOLLE (MERE)	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
AB PARCS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ACOMA	74,55 %	100,00 %	IG	74,55 %	100,00 %	IG
ALLIANCE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ALLIER BRICOLAGE	96,85 %	97,05 %	IG	-	-	NI
APPLIC SOL	99,83 %	99,83 %	IG	99,83 %	99,83 %	IG
AUBUSSON BRICOLAGE	97,05 %	100,00 %	IG	-	-	NI
DEJEU	-	-	NI	99,91 %	99,91 %	IG
DESPIERRE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP EIFFAGE EGN DESODORISATION EMISSAIRE GENERAL NORDSEI	60,00 %	60,00 %	IP	-	-	NI
FAYOLLE CANADA INC	99,99 %	99,99 %	IG	99,99 %	99,99 %	IG
FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP FEF SAT REHA COLLECT RUE LENINE IVRY	50,00 %	50,00 %	IP	-	-	NI
FILLOUX	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE MARINE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE PLAISANCE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
HYGIENE SERVICE IMMOBILIER FAYOLLE	74,70 %	100,00 %	IG	74,70 %	100,00 %	IG
SCI LES LANDES DE BOISSY	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
LIBAG	30,00 %	30,00 %	MEE	30,00 %	30,00 %	MEE
LIMEIL BREVANNES	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP MAISON A FEUX SAINT BRICE	-	-	NI	50,00 %	50,00 %	IP
MASC	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
NEREV	20,00 %	20,00 %	MEE	20,00 %	20,00 %	MEE
SEP PORTES DU VEXIN	-	-	NI	50,00 %	50,00 %	IP
SEP PARENGE	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
PHILIPPON	43,30 %	43,30 %	IG	43,30 %	43,30 %	IG
RECIPON	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SANET	74,70 %	74,70 %	IG	74,70 %	74,70 %	IG
SANET CONTRÔLE	74,70 %	100,00 %	IG	74,70 %	100,00 %	IG
SEP SEGEX REFECTION PALAIS BOURBON - ASSEMBLEE GENERALE	50,00 %	50,00 %	IP	-	-	NI
BUTIN-SEDIC	74,55 %	99,80 %	IG	74,55 %	99,80 %	IG
SFE	47,50 %	47,50 %	IP	47,50 %	47,50 %	IP
SNT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP SOGEA ANTENNE DU BOURGET	40,00 %	40,00 %	IP	-	-	NI
SEP SOGEA ISSY LES MLX	40,00 %	40,00 %	IP	-	-	NI
SEP SOGEA LA TORCHE	40,00 %	40,00 %	IP	-	-	NI
SORBA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SOTRAMAT	50,00 %	50,00 %	IG	50,00 %	50,00 %	IG
SEP SARCELLES	-	-	NI	60,00 %	60,00 %	IP
TRA SABLE	24,90 %	33,33 %	MEE	24,90 %	33,33 %	MEE
SCI VERGEDES	74,62 %	100,00 %	IG	74,62 %	100,00 %	IG
UFD	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
ENTREP TRAVAUX FAYOLLE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE DESAMIANTAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP EIFFAGE FAYOLLE	45,00 %	45,00 %	IP	45,00 %	45,00 %	IP
SEP FTP	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP

IG : Intégration Globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégré (en cas de fusion ou de liquidation)

6.2 Evolution du périmètre de consolidation

Entrées de périmètre

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre sur l'exercice :

- Aubusson Bricolage
- Allier Bricolage
- SEP Sogea Issy Les Moulineaux
- SEP Segex Refection Palais Bourbon
- SEP Fayolle Sogea Bourget
- SEP Sat Coll Ivry
- SEP Sogea La Torche
- SEP Fayolle Emissaire General Nord (EGN)

Sorties de périmètre

Les sociétés suivantes ne font plus partie du périmètre de consolidation :

- Ent Dejeu
- SEP Maison A Feux Saint Brice
- SEP Sarcelles
- SEP Portes Du Vexin

7 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d'euros)

7.1 Postes du bilan

7.1.1 Actif immobilisé

7.1.1.1 Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Ouverture	Entrées de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition	28 893	2 269	-	(1 184)	(182)	29 796
Amt/dép. écarts d'acquisition	(24 727)	-	(715)	1 015	100	(24 327)
Total Valeur Nette	**4 165**	**2 269**	**(715)**	**(168)**	**(82)**	**5 469**

L'écart d'acquisition en colonne « Entrées de périmètre » correspond à l'acquisition Aubusson Bricolage et sa filiale Allier Bricolage.

Les écarts d'acquisition du groupe sont ventilés comme suit :

	31/12/2017			31/12/2016		
(en milliers d'euros)	Valeur Brute	Amort.	Valeur Nette	Valeur Brute	Amort	Valeur Nette
Fayolle Canada Inc	19 733	(17 311)	2 422	20 916	(17 611)	3 305
Entreprise Travaux Fayolle	778	-	778	860	-	860
Autres	9 285	(7 016)	2 269	7 117	(7 117)	-
Total	**29 796**	**(24 327)**	**5 469**	**28 893**	**(24 727)**	**4 165**

7.1.1.2 *Immobilisations incorporelles*

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Clôture
Concessions, brevets & droits similaires	520	(7)	-	-	-	-	513
Logiciels	88	13	-	-	-	22	124
Autres immobilisations incorporelles	694	-	-	-	(39)	-	654
Immobilisations incorporelles	**1 302**	**7**	**-**		**(39)**	**22**	**1 292**
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(477)		-	(11)	-	-	(488)
Amt/Dép. logiciels	(80)		-	(5)	-	(20)	(105)
Amt/Dép. autres immos incorp.	(630)		-	(11)	36	-	(605)
Amt/dép. immobilisations incorporelles	**(1 188)**		**-**	**(27)**	**36**	**(20)**	**(1 199)**
Total valeur nette	**114**	**7**	**-**	**(27)**	**(3)**	**2**	**92**

7.1.1.3 *Immobilisations corporelles*

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Clôture
Terrains	8 922	207	(44)	-	(92)	-	-	8 992
Agencements sur terrains	199	-	-	-	-	-	-	199
Constructions	25 414	437	(20)	-	(297)	50	59	25 640
Installations tech, matériel & outillage	48 086	2 670	(1 011)	-	(688)	64	-	49 120
Matériel de bureau	218	5	(1)	-	-	4	-	226
Matériel de transport	13 981	1 778	(444)	-	-	18	-	14 433
Matériel informatique	648	13	(2)	-	-	61	-	722
Immobilisations corporelles en cours	37	370	-	-	-	-	(37)	370
Avances et acomptes s/immo. corp.	22	-	-	-	-	-	(22)	-
Autres immobilisations corporelles	9 602	540	(6)	-	(312)	69	-	9 892
Immobilisations corporelles	**106 224**	**6 020**	**(1 528)**	**-**	**(1 389)**	**266**	**-**	**109 594**
Amt/Dép. constructions	(15 649)	-	20	(1 015)	56	(43)	-	(16 625)
Amt/Dép. matériel de bureau	(200)	-	1	(6)	-	(1)	-	(206)
Amt/Dép. matériel informatique	(501)	-	2	(75)	-	(50)	-	(624)
Amt/Dép. matériel transport	(10 826)	-	429	(865)	-	(13)	-	(11 276)
Amt/Dép. install tech, materiel & outil.	(34 674)	-	848	(3 000)	467	(64)	-	(36 423)
Dépréciations des terrains	(1 642)		28	(176)	-	-	-	(1 789)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(16 603)	-	3	(710)	242	(67)	-	(7 134)
Amt/dép. immobilisations corporelles	**(70 091)**	**-**	**1 332**	**(5 846)**	**766**	**(238)**	**-**	**(74 078)**
Total valeur nette	**36 133**	**6 020**	**(196)**	**(5 846)**	**(623)**	**28**	**-**	**35 516**

7.1.1.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Remboursement	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Titres de participation	453	1	(0)	(12)	-	442
Créances rattachées à des part. - courant	2 549	832	(3)	-	(2 900)	478
Intérêts courus sur créances et prêts	-	1	-	-	-	1
Obligations	-	102	-	-	-	102
Prêts, cautionnements et autres créances - courant	1 067	157	(125)	(38)	(24)	1 037
Immobilisations financières	**4 070**	**1 092**	**(128)**	**(50)**	**(2 924)**	**2 060**

Le mouvement des créances rattachées à des participation en colonne « Autres » correspond à la capitalisation du compte courant de la SA Francis Fayolle vis-à-vis d'Aubusson Bricolage entrée dans le périmètre en 2017.

Les principaux titres non consolidés sont les suivants:

	31/12/2017		31/12/2016	
Sociétés	% de détention	Valeur des titres	% de détention	Valeur des titres
FMLV (Société en commandite)	27%	203	27%	214
Carthera	5%	218	5%	218
Château du Loir	10%	13	10%	13
Autres	NS	8	NS	8
Total		**442**		**453**

7.1.1.5 Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Autres	Clôture
Titres mis en équivalence	410	37	(23)	(14)	409

Les titres mis en équivalence se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Clôture
Filiales sous-palier Fayolle Canada Inc.	149	5	-	(9)	145
TRA SABLE	261	26	(23)	-	264
Actif	**410**	**31**	**(23)**	**(9)**	**409**
LIBAG	(24)	12	-	-	(12)
NEREV	(5)	(6)	-	-	(11)
Passif	**(29)**	**6**	**-**	**-**	**(22)**

7.1.2 Actif circulant

7.1.2.1 Créances

Ventilation des créances par échéance (valeurs brutes) :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	Moins de 1 an	Plus de 1an
Clients et comptes rattachés	120 328	120 328	-
Factures à établir	765	765	
Total Clients et comptes rattachés	**121 092**	**121 092**	**-**
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	892	892	-
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	4	4	
Créances sur personnel & org. sociaux	82	82	-
Créances fiscales - hors IS	9 734	9 734	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 298	1 298	-
Comptes courants - actif	811	811	-
Autres créances	372	372	-
Charges constatées d'avance	841	841	
Total Autres créances	**14 036**	**14 036**	

7.1.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2017, le capital social de 2 400 000 € se compose de 1 518 360 actions.

Tableau de variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Ensemble consolidé
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016.12	**2 400**	**66 724**	**(808)**	**(4 285)**	**64 031**	**3 550**	**67 580**
Affectation résultat N-1	-	(808)	808	-	-	-	-
Dividendes versés	-	(402)	-	-	(402)	(217)	(620)
Variation de périmetre	-	-	-	-	-	70	70
Variation des taux de change	-	-	-	1 667	1 667	3	1 670
Part du groupe dans le résultat	-	-	244	-	244	409	653
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017.12	**2 400**	**65 514**	**244**	**(2 618)**	**65 539**	**3 815**	**69 354**
Affectation résultat N-1	-	244	(244)	-	-	-	-
Dividendes versés	-	(205)	-	-	(205)	(1 042)	(1 247)
Variation de périmetre	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	(1 516)	(1 516)	10	(1 506)
Part du groupe dans le résultat	-	-	2 207	-	2 207	1 210	3 417
Autres mouvements	-	(15)	-	-	(15)	-	(15)
Situation à la clôture de l'exercice 2017.12	**2 400**	**65 537**	**2 207**	**(4 135)**	**66 009**	**3 994**	**70 003**

7.1.4 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise	Variations de périmètre	Reclassements	Clôture
Provisions pour risques	2 197	3 008	(654)	-	(6)	4 546
Provisions pour charges	4 267	114	(2 258)	(110)	-	2 013
Total Provisions	**6 464**	**3 122**	**(2 912)**	**(110)**	**(6)**	**6 558**

Le poste des provisions pour charges inclut principalement les engagements de retraite.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles ont évolué en 2017 et sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,53%
- Taux de croissance des salaires : 1,5% pour les cadres et non cadres
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88/90)
- Taux de turn over (âge pour abscence de turn over : 60 ans)
  - Fayolle hors ouvriers : 6,98%
  - Butin complet : 10,32%
  - Autres : 8,65%

La valeur actuelle probable des indemnités à verser s'élève à 1 316 k€ en 2017 contre 2 996 k€ en 2016 (hors sociétés mises en équivalence).

7.1.5 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Augmentation	Remb.	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Emprunts auprès établiss. de crédit	10 549	1 597	(2 940)	(167)	-	-	9 039
Autres emprunts et dettes assimilées	113	253	(65)	(0)	2 895	(2 919)	277
Intérêts courus sur emprunts - courant	5	1	(3)	-	-	-	4
Total Dettes financières MLT	**10 668**	**1 852**	**(3 008)**	**(167)**	**2 895**	**(2 919)**	**9 320**
Concours bancaires (dettes)	18 884	382	-	(112)	491	4	19 648
Intérêts courus non échus - Trésorerie passi	5	-	(2)	-	-	-	3
Total Dettes financières CT	**18 889**	**382**	**(2)**	**(112)**	**491**	**4**	**19 652**
Total Emprunts et dettes financières	**29 557**	**2 234**	**(3 010)**	**(280)**	**3 386**	**(2 915)**	**28 972**

Le mouvement des autres emprunts et dettes assimilées en colonne « Autres » correspond principalement à la capitalisation de la dette d'Aubusson Bricolage (entrée dans le périmètre en 2017) vis-à-vis de la SA Francis Fayolle.

7.1.6 Dettes

Les dettes comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	Moins de 1 an	Plus d'1 an
Emprunts auprès établiss. de crédit	9 039	10 549	4 464	4 575
Autres emprunts et dettes assimilées	277	113	277	-
Intérêts courus sur emprunts	4	5	4	-
Total Dettes financières MLT	**9 320**	**10 668**	**4 745**	**4 575**
Concours bancaires (trésorerie passive)	19 648	18 884	19 648	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	3	5	3	-
Emprunts et dettes financières	**28 972**	**29 557**	**24 397**	**4 575**
Factures non parvenues	332	-	332	-
Dettes fournisseurs	**104 370**	**96 780**	**104 370**	-
Total fournisseurs et comptes rattachés	**104 701**	**96 780**	**104 701**	-
Clients - Avances et acomptes reçus	149	1 671	149	-
Clients - Avoirs et RRR	255	8	255	-
Dettes sociales	8 685	8 173	8 685	-
Dettes fiscales	17 886	13 987	17 886	-
Etat - impôts sur les bénéfices	2 167	229	2 167	-
Comptes courants - passif	1 661	1 688	1 661	-
Autres dettes	433	366	433	-
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	-	62	-	-
Produit Constaté d'avance	3 651	3 517	3 651	-
Autres non significatifs	75	8	75	-
Total Autres dettes	**34 961**	**29 709**	**34 961**	-

7.1.7 Impôts sur les résultats

Ventilation des impôts différés au bilan :

La variation des impôts différés nets (passif-actif) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Incidence résultat	Variations des cours de	Variations de périmètre	31/12/2017
Impôts différés - actif	6 158	(728)	(19)	77	5 488
Impôts différés - passif	2 634	(562)	(132)	0	1 940
Solde net d'impôt différé	**3 524**	**(166)**	**113**	**77**	**3 548**

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Impact résultat	Effets de change	Variations de périmètre	31/12/2017
Amortissement dérogatoires et autres provisions	(240)	17	-	-	(223)
Provision sur en engagements de retraite	998	(523)	-	(37)	439
Changement de taux sur engagements de retraite		(110)	-	-	(110)
Provisions non déductibles et autres réintegrations	249	108	-	15	372
Reports déficitaires	4 926	390	-	98	5 415
Changement de taux sur reports déficitaires	-	(924)	-	-	(924)
ID sur le Groupe Fayolle CANADA	(2 410)	875	113	-	(1 421)
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	**3 524**	**(166)**	**113**	**77**	**3 548**

Les impôts différés actifs s'élèvent à 5,5 M€ dont 4,5 M€ relatifs aux déficits reportables.

Le stock de déficits reportables non activés s'élève à 18,1 M€, soit un impôt différé non activé de 4,5 M€ (valorisé au taux de 25%).

7.2 Postes du compte de résultat

7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

			31/12/2017		*31/12/2016*	
(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	France	Canada	France	Canada
Chiffre d'affaires	391 295	338 126	152 814	238 481	146 433	191 693

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fayolle s'élève à 391,3 M€ au titre de l'exercice 2017, soit une hausse de 53,1 M€ par rapport à 2016 s'analysant de la façon suivante :

- une augmentation de 6,4 M€ en France ;
- une augmentation très marquée de 46,7 M€ au Canada (hors impact de change + 0,3 M€).

7.2.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	391 295	338 126
Autres produits d'exploitation	8 827	11 229
Achats consommés	(301 608)	(299 860)
Charges de personnel	(77 848)	(35 858)
Autres charges d'exploitation	(2 854)	(2 346)
Résultat d'exploitation (avant impôts et taxes, amor. et déps)	**17 813**	**11 291**
Impôts et taxes	(4 321)	(2 447)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(3 931)	(6 099)
Résultat d'exploitation	**9 562**	**2 744**

Le résultat d'exploitation est un produit de 9,6 M€ contre un produit de 2,7 M€ en 2016. Retraité des impôts et taxes et des variations nettes des amortissements, il s'établit à un produit de 17,83 M€ contre un produit de 11,3 M€ en 2016.

7.2.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	257	419
Charges financières sur emprunts et découverts bancaires	(550)	(533)
Coût de l'endettement financier	**(293)**	**(114)**
Revenus sur immobilisations financières	8	11
Opérations sur immobilisations financières	**8**	**11**
Gains de change	0	2
Pertes de change	(4)	(51)
Résultats de change	**(4)**	**(49)**
Total résultat financier	**(289)**	**(152)**

7.2.4 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	157	1 582
Autres produits exceptionnels	529	240
Opérations de gestion et autres provisions	741	-
Total Produits exceptionnels	**1 427**	**1 821**
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(296)	(300)
Cessions d'immobilisations financières	(0)	(5)
Autres charges exceptionnelles	(919)	(876)
Opérations de gestion et autres provisions	(2 235)	(65)
Total Charges exceptionnelles	**(3 450)**	**(1 246)**
Résultat exceptionnel avant impôt	**(2 023)**	**575**

7.2.5 Impôt sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Impôts différés	(166)	(966)
Impôt exigible	(2 977)	(401)
Impôt sur les bénéfices	**(3 143)**	**(1 368)**

Preuve d'impôts :
Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

en milliers d'euros	31/12/2017
Résultat avant impôt	**6 560**
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	**(2 186)**
Incidence des :	
Impact de l'amortissement/dépréciation des GW et reprise des badwill	(192)
Autres différences permanentes	(433)
Différences de taux étrangers	260
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et les autres différences temporelles déductibles	(139)
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	3
Crédits d'impôts	621
Revenus non taxés	1
Revenus taxés à taux réduit	20
Retenues à la source	(14)
Impact changement taux filiales françaises	(1 032)
Sociétés MEE	11
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	**(3 143)**
Taux d'impôt effectif (%)	47,91%

8 Autres informations

8.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas renseignée car sa communication conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

8.3 Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Engagements donnés		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	94 430	276 225
Autres	7 016	451
Engagements reçus		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	605	605
Autres	-	-
Total Engagements donnés et reçus	102 051	277 281

Dont cautions de marché émises au 31/12/2017 au Canada : 261 192 K€.

8.4 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est d'environ 1500 salariés au 31 décembre 2017 (dont 414 salariés au Canada)

8.5 Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la validation des comptes 2017 s'élèvent à 200 K€ HT.

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 2 400 000 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2017

Certifié conforme à l'original

Vincent CORREGE
5 rue des Bateliers
94170 LE PERREUX SUR MARNE
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

Jean Michel HELENNE
50, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 2 400 000 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de la société FRANCIS FAYOLLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de note rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de Notre appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le

caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

2. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Au Perreux sur Marne le 29 mai 2018

Vincent CORREGE
Commissaire aux comptes

A Choisy le Roi le 29 mai 2018

Jean Michel HELENNE
Commissaire aux comptes

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme au capital de 2 400 000 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 391 295 K€ contre 338 126 K€ en 2016.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 381 733 K€ contre 335 382 K€ l'exercice précédent. Après un résultat financier déficitaire de 289 K€, un résultat exceptionnel de (2 023) K€ , un impôt sur les sociétés de 3 143 K€ et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 715 K€, nous obtenons un résultat consolidé bénéficiaire de 3 417 K€ contre 653 K€ l'exercice précédent.
  Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 2 207 K€ et un résultat hors groupe de 1 210 K€.
  Nos capitaux propres s'élèvent à 66 009 K€ contre 65 539 K€ en 2016.

  Les données chiffrées de nos filiales françaises sont les suivantes:

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 92 370 050 € contre 91 711 070 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ressortent à 96 443 214 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 94 290 047 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 2 153 167 €.
Notre résultat courant avant impôt ressort à 1 980 152 €.
Nous enregistrons des produits exceptionnels pour 7 599 345 € concernant essentiellement des produits sur opérations en capital, et des charges exceptionnelles pour 6 619 659 €, principalement constituées par des charges exceptionnelles sur des opérations en capital pour 4 480 578 €, des dotations exceptionnelles sur amortissement pour 1 836 964 €.
Ces opérations sont liées à la cession de notre branche d'activité TRAVAUX à la société Entreprise de Travaux Fayolle et Fils.

En conséquence le résultat exceptionnel est positif pour 1 158 674 €.

Le total des produits est de 104 830 779 € et le total des charges s'élève à 101 691 953 €, notre résultat net ressort positif de 3 138 826 € contre 710 377 € pour 2016.

L'actif net s'élevant à 16 663 098 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 9 591 555 €, le fonds de roulement ressort à 1 224 536 €.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan était de 66 413 179 €.

- SOCIETE SANET SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 14 163 582 € pour 12 701 838 € en 2016.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 14 514 126 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 540 284 €.

Le total de produits s'élevant à 15 065 332 € et celui des charges à 14 617 516, le résultat net est positif de 447 816 €.

L'actif net s'élevant à 8 671 411 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 6 039 287, le fonds de roulement ressort à 2 632 124 €.

- SOCIETE BUTIN SEDIC SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 9 853 462 € contre 9 225 116 € précédemment.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 10 134 127 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 10 133 €.

Le total de produits s'élevant à 10 148 085 € et celui des charges à 10 066 390 €, le résultat net est positif de 81 694 €.

L'actif net s'élevant à 4.413 985 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 677 053 €, le fonds de roulement ressort à 736 932 €.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 3 910 081 € en diminution par rapport à l'exercice 2016 de 2 884 729 €, lequel était de 6 794 810 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 4 996 995 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à (969 437) €.

Notre total des produits s'élevant à 4 210 790 € et celui des charges à 5 103 414 €, le résultat net est négatif de (892 623) €.

L'actif net s'élève à 535 445 €, après déduction des immobilisations nettes de 90 149 €, le fonds de roulement ressort à 445 296 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 6 721 355 € en augmentation de 684 351 € par rapport à 2017, lequel était de 6 037 004 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 6 603 665 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 81 897 €.

Avec des produits financiers de 20 632 € minorés par des charges financières de 824 €, le résultat financier ressort en positif à 19 808 € et notre résultat courant présente un solde positif de 101 705 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 79 567 € du fait de produits exceptionnels de 85 460 € tempéré par des charges exceptionnelles sur opérations de gestion de 365 €, de l'impôt sur les bénéfices de 48 448 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 132 824 €.

Le total du bilan s'élève à 3 667 037 € composé à 65,8 % par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 2 412 012 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 353 610 €, le fonds de roulement ressort à 2 058 402 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2017 à 11 011 692 € contre 9 703 369 € en 2016 en progression de 13,5 %.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 11 445 871 € et des charges d'exploitation de 10 955 767 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 490 104 €.

Le CICE 2017 s'est élevé à 67 785 €

Des charges financières de 23 373 €, et des produits financiers de 20 € font apparaitre un résultat financier négatif de (23 353) €

Le résultat courant avant impôts est positif de 466 751 €.

Après prise en compte du total des produits à 11 506 818 € et du total des charges de 11 135 664 €, notre résultat net est positif à hauteur de 371 154 €.

L'actif net s'élevant à 2 068 321 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 097 289 €, le fonds de roulement ressort à (1 028 968) €.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan était de 8 711 690 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 010 895 € contre 1 858 125 € lors de l'exercice 2016.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 2 065 956 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à 8 961 €.

Avec des produits financiers de 17 750 €, des charges financières minimes de 3 €, le résultat financier est positif à concurrence de 17 747 €, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de (423 €).

Ainsi notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 26 375 € ;

Au 31 décembre 2017 le total du bilan atteint 1 988 000 €.

L'actif net s'élevant à 1 359 674 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 121 687 €, le fonds de roulement ressort à 1 237 987 €.

Nous vous présentons ci-après les données relatives à notre sous-groupe Canada :

- SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :
Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 354 913 993 $CAD contre 289 814 194 $CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 349 638 288 $CAD, le résultat d'exploitation ressort à 5 275 705 $CAD.

Le résultat net ressort à 3 471 121 $CAD.
Les capitaux propres s'élevant à 64 607 440 $CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 46.069 477 $CAD, le fonds de roulement ressort à 18 537 963 $CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées

Le Président du Directoire